



**Ndéa Yanick, avait utilisé cet argent que lui avait remis son patron pour dépanner un camion. Son corps sans vie a été retrouvé accroché sur un manguier au petit matin du 11 mai 2022.**

Le corps sans vie de Ndéa Yanick a été retrouvé pendu sur un manguier au village Nyanganssa à Bertoua le 11 mai 2022. Agé de 29 ans, le jeune homme était mécanicien de formation et en service à la société forestière Solet. Selon les témoignages très concordants, le mécanicien avait perçu une somme de 8000 Fcfa et des roulements du Directeur de Solet pour aller dépanner un camion en panne non loin de Batouri. Plus d'une semaine après, le camion n'avait toujours pas été dépanné, le mécanicien avait utilisé l'argent pour d'autres fins, et la pièce de rechange (roulement) a été vendue. Yanick Ndéa dessert donc son lieu du travail. Le patron courroucé envoie un ultimatum à son employé par l'intermédiaire d'un de ses collègues tout en menaçant de le faire interpellé par la police. La veille de sa mort, selon Christophe Pando, le frère de la victime, il était très anxieux, et avait même refusé de prendre son repas.

D'après son épouse, c'est aux environs de 2 heures du matin que Ndéa Yanick a quitté la chambre conjugale : « *Je croyais qu'il allait se mettre à l'aise. Mais après plus d'une heure d'attente, je me suis levée et j'ai fouillé dans les toilettes ainsi que toute la concession mais en vain* », affirme la jeune femme éplorée. C'est aux environs de 6 heures du matin que les voisins découvrent le corps sans vie de Ndéa Yanick suspendu sur le manguier situé à l'entrée

de la concession : « *Nous avons examiné les restes de la victime, on n'a pas observé une sorte de brutalité. On conclut donc que qu'il est mort par pendaison* », laisse entendre Dr Tankou, le médecin légiste. Yanick Ndéa laisse six enfants donc cinq sont issus d'un premier mariage et un d'un second. La dépouille de la victime a été remise à la famille qui a immédiatement pris la direction de Batouri pour inhumation.

Le manguier sur lequel la victime était pendue, a été sur ordre du chef de village abattu : « *C'est pour faire des rites afin de purifier le village. S'il était natif d'ici, on devait faire un sacrifice et l'inhumer au lieu du crime* », explique Sa Majesté Mbeng Georges, le chef du village Nyangansa.

## **Le Jour**